



## Rapport du délégué du Conseil Communal à l'association intercommunale

SDIS Ouest-Lavaux

Monsieur le Président,  
Madame et Messieurs les membres de la Municipalité,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal,

Les membres de la commission de gestion se sont réunis le mardi 25 mars 2025 dans les locaux de l'Etat-Major du SDIS Ouest-Lavaux à Paudex, pour procéder à l'examen des préavis, rapports d'activités et sur les comptes de l'exercice 2024. Après un examen attentif de ces préavis, plusieurs questions ont été posées directement au Président du CODIR Patrick Sutter et au Major Sébastien Baehler. Les énoncés des questions et leurs réponses figurent ci-après et constituent la base de notre rapport.

### **Rapport d'activités 2024**

---

En préambule, nous tenons à signaler que nous avons eu grand plaisir à prendre connaissance de ce rapport d'activités très bien documenté et richement illustré.

1. Il est très réjouissant de constater une bonne répartition par classes d'âges des miliciens incorporés dans notre SDIS.  
51,55 % des effectifs entre 26 et 39 ans, c'est excellent mais cela durera-t-il ?  
18,01 % entre 18 et 25 ans cela peut paraître un peu faible et mérite quelques explications. L'incorporation des plus jeunes sur le moyen terme est rendue difficile pour cause de fin d'études, de déménagement après avoir quitté ses parents etc.... Cependant il est réjouissant de constater que des nouvelles recrues, de la classe d'âge 26 à 39 ans font leurs entrées au sein du SDIS.
2. Pic d'interventions du mois de septembre 2024. Ces interventions ont eu lieu sur le territoire de nos 4 communes. Le 9 septembre 30 interventions pour inondations et chutes d'arbres.
3. Dans le rapport, il est communiqué que 23 sapeurs ont validé la formation de base de spécialiste dans la gestion du véhicule Poste de Commandement.  
Il nous est confirmé que les sapeurs concernés sont incorporés depuis plusieurs années (grade de sergent et autres).

Pour conclure ce rapport, il ne nous reste plus qu'à remercier les 161 femmes et hommes qui assurent 24 h/24 et tous les jours de l'année, un service de secours de qualité pour les 36'000 habitants de nos communes et tout cela coordonné par un Commandant secondé par un Etat Major on ne peut plus performants.

### Examen des charges

**3013 Soldes** Pour avoir une meilleure vision des coûts, quelques informations sur l'augmentation de ceux-ci par rubrique

Administration	+ CHF 3'500.00
Exercices	+ CHF 46'000.00
Formation sur véhicule commandement	+ CHF 5'000.00
Interventions	+ CHF 21'000.00
Formation sur nouveau tonne pompe COBRA	+ CHF 1'500.00
Formation ECADIS	+ CHF. 2'000.00

**3091 Frais de formation** En ce qui concerne la formation des chauffeurs poids lourds au centre TCS de Cossonay, cette formation est-elle prise en charge par l'ECA ?

Réponse : Il s'agit d'une nouvelle prise en charge par l'ECA. Participation de membres de notre SDIS 9 en 2024 et prévision de 5 pour 2025.

**3114 Equipement et matériel** Le coût de location des tenues ECA est moins élevé que budgétisé. Explications :

L'équipement standard est passé d'un coût de CHF 600.00 à CHF 400.00.

Notre SDIS a reçu 20 tenues de moins que souhaité. Cependant avec l'arrivée du Véhicule de Commandement, nous avons reçu 25 tenues.

Les recrues comme tous les autres miliciens ont reçu des bottes et vêtements de travail.

**3189.01 Frais informatiques** Ces frais sont en forte diminution par rapport aux comptes 2023. Explications :

Pas de nouvelles acquisitions en 2024.

Un nouvel outil de gestion est fourni par l'ECA.

### Examen des recettes

**4356 Facturation des interventions (urgentes)** Pour justifier cette augmentation, il est entre autres mentionné une plus importante facturation de certaines interventions cela concernant plus particulièrement les alarmes automatiques. Lors de chaque déclenchement d'alarme automatique, ce sont CHF 180.00 qui font l'objet de rétribution de soldes et de nouvelles recettes pour CHF 1'000.00. Les répondants pour quittancer les alarmes sont de moins en moins présents sur les divers sites.

**L'attribution de CHF 150'000.00 au fond de renouvellement des véhicules**, qui est totalement justifiée, est en lien direct avec le plan de renouvellement présenté dans le préavis 04-2024 budget 2025. Cette attribution a un impact non négligeable sur le coût par habitant, demandé aux communes (CHF 28.90). Ce montant sera pérenne pour les années 2025 à 2029 et devrait baisser pour les années 2030 à 2034.

**Conclusion :**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux après étude de ce préavis 01-2025 Comptes 2024. Nous ne pouvons que vous recommander de l'accepter tel qu'il vous est présenté avec remerciements à ses auteurs.

**Informations complémentaires aux membres du Conseil Communal de Pully**

Les comptes 2024 présentent des charges pour CHF 1'426'847.48 et des produits pour CHF 1'429'258.67 dont une participation des communes de CHF 1'030'160.06.

Le coût par habitant pour l'exercice 2024 est de CHF 28.90. Ce coût est supérieur aux années précédentes mais s'explique par l'attribution de CHF 150'000.00 au fonds de renouvellement de véhicules, ce qui porte ce fonds à CHF 168'915.47.

Le taux de répartition entre les communes est calculé en fonction de 3 critères :

Le nombre d'habitants / la superficie / la valeur ECA du patrimoine bâti.

Le montant à la charge de Pully est de CHF 508'281.81.

Pully, le 12 juin 2025

Le délégué du Conseil Communal de Pully

Président de la commission de gestion du SDIS OUEST LAVAUX

Gérald Cuche